

**Rectorat de Besançon
Direction des Personnels Enseignants
Bureau DPEB2**

10 rue de la Convention
25030 Besançon cedex

**La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Rectrice de l'académie de Besançon
Chancelière des universités**

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 modifié, relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Vu l'arrêté rectoral en date du 29 août 2023 portant inscription sur le tableau d'avancement établi au titre de l'année 2023 pour l'accès au grade de professeur certifié de classe exceptionnelle

ARRÊTE

Article premier : Les 78 professeurs certifiés, dont les noms suivent, inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre de l'année 2023 sont nommés professeurs certifiés de classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2023.

CIVILITE	NOM	PRENOM	DISCIPLINE
MONSIEUR	ABRIKH	HAKIM	anglais
MADAME	AIT'MBARK	MINA	anglais
MADAME	ANDRE	EMMANUELLE	histoire et géographie
MADAME	ANTCZAK	JEANNE	anglais
MONSIEUR	BARDOT	JEAN-FRANCOIS	sciences physiques et chimiques
MADAME	BARRIL-DROUIN	GISELE	lettres modernes
MONSIEUR	BELLABOUVIER	PATRICK	anglais
MADAME	BERNARDOT	VIRGINIE	histoire et géographie
MONSIEUR	BERTHAUT	AURELIEN	mathématiques
MONSIEUR	BLANCHOT	JEAN-MICHEL	histoire et géographie
MONSIEUR	BLONDEAU	PHILIPPE	lettres modernes
MADAME	BOICHAT TISSOT	ANNIE	histoire et géographie
MADAME	BOKHARI	ISABELLE	anglais
MONSIEUR	BOURBON	BERTRAND	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
MADAME	BRENEY	SANDRINE	anglais
MADAME	BRODDES	NATHALIE	lettres classiques
MONSIEUR	CAM	FRANCOIS	lettres classiques
MADAME	CELDA	KARINE	espagnol
MADAME	CHALAND	CECILE	espagnol
MADAME	CHALMIN	CORINNE	anglais
MONSIEUR	CHIPAUX	PASCAL	histoire et géographie

MADAME	CHIRAT	CORINNE	sciences physiques et chimiques
MONSIEUR	CHOLLEY	GILLES	technologie
MADAME	CHOLLEY	MARIE-EVE	allemand
MADAME	CLAVEQUIN	CHRISTINE	sciences physiques et chimiques
MADAME	CLERY	DELPHINE	anglais
MADAME	COSTANTINI	LAURE	mathématiques
MONSIEUR	COUTERET	CYRILLE	mathématiques
MADAME	CURTOL	ISABELLE	mathématiques
MONSIEUR	DA SILVA COSTA	MIGUEL	mathématiques
MADAME	DALPRA	NATHALIE	histoire et géographie
MONSIEUR	DAVIER	DOMINIQUE	histoire et géographie
MADAME	EL AYADI	RAHMA	espagnol
MADAME	EMONT	AGNES	histoire et géographie
MADAME	FAISANDIER	SEVERINE	mathématiques
MADAME	FANTONE	MYLENE	documentation
MADAME	FASSIE	SOPHIE	anglais
MADAME	FRONTY	CLAIRE	lettres classiques
MADAME	GAULTIER	CLOTILDE	lettres modernes
MONSIEUR	GEFFROY	FREDERIC	éducation musicale et chant choral
MONSIEUR	GODANI	PHILIPPE	sciences physiques et chimiques
MONSIEUR	GREPINET	BRUNO	espagnol
MONSIEUR	GUILLIN	ERIC	technologie : construction électrique
MADAME	GUY	SYLVETTE	allemand
MONSIEUR	GUYON	DENIS	mathématiques
MONSIEUR	HENRY	MAURICE	technologie
MONSIEUR	JOUFFROY	GERARD	histoire et géographie
MONSIEUR	JULIARD	PATRICK	mathématiques
MADAME	KLEIN MBOUKOU	M-THERESE	anglais
MADAME	LAIGNEAU	CAROLINE	lettres modernes
MONSIEUR	LAMBOLEY	GILLES	histoire et géographie
MONSIEUR	LHOMME	LAURENT	sciences physiques et chimiques
MADAME	MALGOUYRES	HELENE	arts plastiques
MADAME	MARCHAL	MARIELLE	éducation musicale et chant choral
MONSIEUR	MBAYE	ALIOUNE	sciences physiques et chimiques
MONSIEUR	MIRRA	DIDIER	documentation
MADAME	MOUGIN	MONIQUE	anglais
MADAME	MOULIN	ESTELLE	sciences physiques et chimiques
MADAME	OBLIGER MARTIN	VALERIE	économie et gestion option communication, organisation et GRH
MADAME	ORSONI-ANTEGNARD	VALERIE	histoire et géographie
MADAME	PAULY	SANDRA	lettres modernes
MADAME	PERNEY	JOELLE	lettres modernes
MONSIEUR	PIARD	DANIEL	technologie : construction mécanique
MONSIEUR	PICARD	ALAIN	lettres modernes
MADAME	POINSOT	NADEGE	économie et gestion option marketing
MONSIEUR	POURCHET	REMY	technologie : construction électrique

MADAME	RABOLIN	FRANCOISE	technologie
MONSIEUR	RAHON	DAVID	mathématiques
MONSIEUR	REBRAB	MOURAD	histoire et géographie
MADAME	ROBINET	CATHERINE	espagnol
MADAME	ROMAIN	FRANCOISE	anglais
MADAME	ROUX	CECILE	SII option ingénierie mécanique
MADAME	SCARATO	MARINA	lettres modernes
MADAME	SCHWEITZER	CHRISTELLE	sciences de la vie et de la terre
MADAME	TISSERAND	MARGARET	documentation
MADAME	VALKRE	ANGELIQUE	italien
MONSIEUR	VOISARD	JEROME	technologie
MONSIEUR	ZANHO	PATRICK	sciences de la vie et de la terre

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'Académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 31 août 2023

Pour la Rectrice et par délégation,
Pour la Secrétaire Générale,
La Directrice des Personnels Enseignants,



Hélène GIROD

Voies et délais de recours

Si vous estimez que la décision prise par l'administration est contestable, vous pouvez former :

- un **recours gracieux** qu'il vous appartient de m'adresser ;
- un **recours hiérarchique** devant M. le Ministre de l'Éducation nationale ;
- un **recours contentieux** devant le Tribunal administratif territorialement compétent.

Le recours gracieux ou le recours hiérarchique peuvent être faits sans conditions de délais.

Étant assimilés à des demandes, ils doivent donner lieu à un accusé de réception de la part de l'autorité administrative.

En revanche, le recours contentieux doit intervenir dans *un délai de deux mois* à compter de la notification de la décision.

Toutefois, si vous souhaitez en cas de rejet du recours gracieux ou du recours hiérarchique former un recours contentieux, ce recours gracieux ou hiérarchique devra avoir été introduit dans un délai sus indiqué du recours contentieux.

Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans *un délai de deux mois* à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux ou hiérarchique.

Cette décision peut être implicite (absence de réponse de l'administration pendant deux mois).

Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite - c'est-à-dire dans un délai de quatre mois à compter de la date du présent avis – vous disposez à nouveau d'*un délai de deux mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.